

COMMUNIQUE DE PRESSE - 28 janvier 2010



Le Collectif pour l'enfant s'insurge contre les récentes initiatives de l'Education nationale prises pour des visées idéologiques, et non en vue de l'épanouissement des enfants scolarisés. Béatrice Bourges, porte-parole du Collectif pour l'enfant, dénonce les deux atteintes graves que l'Education nationale a récemment portées au principe de neutralité auquel elle est soumise.

Première atteinte : le projet de diffusion du film « Le Baiser de la Lune », subventionné par de nombreux organismes publics, auprès des élèves de CM1 et CM2 « destiné, comme l'explique M. Watel, réalisateur du film, à aborder les relations amoureuses entre personnes du même sexe ». Il ridiculise au passage « le regard archaïque d'une grand-mère sur les relations amoureuses ». Lors de sa diffusion dans les classes, il sera accompagné d'un livret

pédagogique et d'« exercices ludiques amenant les élèves à réfléchir sur les relations amoureuses : norme, stéréotypes, relations amoureuses entre personnes du même sexe ».

Cette intrusion dans l'intimité et la conscience de si jeunes enfants, au mépris du respect qui leur est dû et sans égard pour la responsabilité éducative de leurs parents, ressemble fort à un conditionnement. Elle n'est pas légitime au regard des obligations de service public de l'Education nationale. Elle est grave au regard de l'atteinte portée aux droits et devoirs des familles.

Deuxième atteinte : les élus lycéens du Conseil académique de la vie lycéenne de Paris ont organisé jusqu'au 15 janvier un concours contre les discriminations dont l'affiche indiquait clairement une similitude entre couple homosexuel et couple hétérosexuel.

Sous couvert de lutte contre les discriminations, ces initiatives manifestent en réalité une volonté affirmée de promouvoir l'homosexualité dans les établissements scolaires, au mépris du respect de l'enfant, et à des âges cruciaux pour son développement.

Dans le domaine si sensible de l'éducation sexuelle et affective, où les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, on ne peut laisser ainsi le champ libre à des groupes de pression. La lutte contre les discriminations, quelles qu'elles soient, passe par l'éducation au respect de l'autre. Cette exigence élémentaire de toute vie en société est une mission quotidienne que la très grande majorité des enseignants poursuit avec attention avec leurs élèves. De tels projets ne s'inscrivent absolument pas dans cette mission éducative ! Quelles seraient les réactions si des films de promotion religieuse étaient imposés dans les écoles sous prétexte d'éducation à la tolérance ? Le Collectif pour l'enfant demande donc que ne soit pas diffusé le film "Le baiser de la lune" dans les écoles. Il demande également que ne soient pas plus subventionnées avec l'argent public de telles opérations.